

Penser la pacification entre guerre et apaisement : un état des lieux historiographique

Patrick DRAMÉ
Université de Sherbrooke
patrick.drame@usherbrooke.ca

Dans un important rapport de synthèse qu'il rédige en 1930, depuis le poste de Bouar dans la circonscription de la Haute-Sangha (colonie du Moyen-Congo), au lendemain de la campagne de « pacification » qu'il a conduite à la tête des troupes coloniales contre les populations Baya insurgées, le lieutenant-colonel Boutin relève :

« Dans la guerre coloniale, l'action militaire est inséparable de l'action politique [...]. Il faut que l'adversaire soit pénétré de l'idée qu'il est impossible de nous résister, que toute lutte est folie [...]. Il ne faut donc pas enregistrer un échec ou même des demi-succès [...]. Il faut convaincre l'ennemi de l'inutilité de ses efforts »¹.

Ce constat d'un officier, confronté à l'une des plus importantes insurrections anticoloniales de l'Afrique colonisée, met en exergue l'association de l'usage de la force, de la violence (action militaire) et des méthodes dites « douces » (action politique). Si la première action se justifie par la volonté de conquérir et de maintenir l'ordre colonial², la seconde participe de l'idée d'apaiser et de se concilier les populations à travers des mesures politiques, de complexes machinations politiques, qui participeraient non seulement à atténuer les effets de la violence conquérante, mais aussi à la « mise en valeur » ou du moins à l'exploitation économique du territoire conquis et occupé.

¹ CHETOM, 15 H 54, Dossier 2, Lieutenant-Colonel Boutin, « Aperçu des opérations militaires en pays Bayas », p. 1-34, août 1930.

² Jean-Pierre BAT et Nicolas COURTIN, *Le maintien de l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

L'extrait du rapport du lieutenant-colonel Boutin fait également référence aux actes de résistance des colonisés aux dynamiques de pacification et de maintien de l'ordre colonial³. Ce paradigme des résistances, qui permet pourtant de souligner la capacité de penser et d'agir des « indigènes », est encore minorée dans l'historiographie contemporaine tant le concept de pacification, aussi compris au travers des termes de « guerre contre-insurrectionnelle » ou de « guerre contre-révolutionnaire », selon les contextes, est encore tributaire de la charge politique et idéologique qui a sous-tendu sa théorisation et sa pratique par des thuriféraires, « bâtisseurs d'empire » ou proconsuls impériaux tels que Bugeaud, Galliéni, Pennequin, Lyautey, Faidherbe ou Archinard⁴. Dans le même temps, elle fait fi de toute forme d'agentivité des colonisés qui, dans plusieurs cas, ont fait preuve d'ingéniosité ainsi que de sens politique et stratégique afin de contrecarrer la dynamique pacificatrice des États coloniaux.

Effectuer un état de la question sur les productions scientifiques dédiées à la « pacification » nécessite également de prendre en compte le présentisme du premier quart du XXI^e siècle⁵. Le contexte international est en effet marqué par les interventions militaires occidentales, et plus particulièrement celles des États-Unis en Irak (2003-2011)⁶ et en Afghanistan (2001-2021)⁷ ainsi que, dans une moindre mesure, celles de la France et de ses alliés au Sahel et dans le Sahara (2014-2022). Les défis politiques tout comme les impasses militaires et stratégiques que posent ces guerres déclenchées au nom de la lutte contre le djihadisme et le terrorisme islamiste sont les catalyseurs d'un réel regain d'intérêt historiographique pour la pacification et la guerre contre-insurrectionnelle. Les guerres asymétriques⁸, menées en Irak, en Afghanistan et dans la région sahéro-saharienne, trouvent en effet leur résonance avec celles entreprises par les puissances coloniales européennes qui, environ un siècle durant, ont conquis et occupé l'Asie et l'Afrique⁹.

Dans le cadre de cette étude visant à cartographier et à évaluer la production scientifique consacrée à la pacification et à la guerre contre-insurrectionnelle dans l'Empire colonial français d'Afrique et subsidiairement d'Asie, une revue documentaire approfondie a été menée. Celle-ci s'est appuyée sur la combinaison des informations issues de plusieurs bases de

³ Romain TIQUET, « Maintien de l'ordre colonial et administration du quotidien en Afrique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 140, n°4, 2018, p. 3-13.

⁴ Jacques FRÉMEAUX, « L'armée coloniale et la République (1830-1962) », in Olivier FORCADE, Éric DUHAMEL et Philippe VIAL (éd.), *Militaires en République, 1870-1962*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1999, p. 101-109.

⁵ François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

⁶ Irène COSTANTINI et Dylan O'DRISCOLL, « 2003-2023: A Twenty-Year Reflection of the Iraqi Invasion, Occupation and Resulting Interventions », *International Peacekeeping*, vol. 30, n°5, p. 549-561.

⁷ Gérard CAHIN, « Afghanistan : vingt ans après », *Annuaire Français de Droit International*, 2021, vol. 67, p. 175-209.

⁸ La guerre asymétrique désigne un type de conflit opposant des forces militaires structurellement inégales, généralement entre un État disposant d'une armée régulière et des groupes non étatiques aux capacités matérielles limitées. Dans ce contexte, les acteurs les plus faibles mobilisent des stratégies non conventionnelles visant à compenser leur infériorité tactique et technologique, en exploitant les vulnérabilités de l'adversaire étatique. Sur la définition de l'asymétrie, voir Chloé Mariën-Casey METZ, « La guerre asymétrique et l'avenir de l'Occident », *Politique étrangère*, 68^e année, n°1, 2003, p. 25-40.

⁹ Sur la guerre asymétrique, voir aussi les travaux d'Ivan ARREGUIN-TOFT, « How the Weak Win Wars: A Theory of Asymmetric Conflict », *International Security*, vol. 26, n° 1, 2001, p. 93-128.

données scientifiques reconnues (Google Scholar, Scopus, Cairn, JSTOR, Worldcat, EBSCO), de catalogues de bibliothèques universitaires et de moteurs de recherche spécialisés. Les mots-clés retenus – dont « pacification », « guerre coloniale », « résistance anticoloniale » et « Galula » – ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence conceptuelle et utilisés avec des opérateurs booléens afin d'optimiser la précision des résultats. Selon les résultats, un espace chronologique d'une vingtaine d'années (2000-2025) a été établi. Celui-ci permet, d'une part, de regrouper les productions scientifiques autour de trois grands champs thématiques structurants et, d'autre part, de faciliter la recherche de comptes rendus d'ouvrages et parfois d'articles au travers desquels il est possible de saisir leur réception et les débats qu'ils ont suscités parmi les spécialistes.

L'état des lieux de la production scientifique de ces vingt-cinq dernières années sur la pacification se décline en trois grands champs thématiques majeurs, autour desquels s'articule d'ailleurs le présent article. Il s'agit en effet d'examiner, dans un premier temps, comment les auteurs discutent de l'histoire, du sens et des outils de la pacification. Alors que les auteurs, influencés par le courant postcolonial, n'accordent pas à la pacification l'usage strict de la violence, d'autres chercheurs lui ont donné un sens polymorphe qui rend mieux compte de la complexité du vocabulaire. Il est toutefois étonnant que la plupart des chercheurs ne posent pas un regard critique sur le second sens donné à ce concept, qui plonge pourtant ses racines dans l'idéologie coloniale et dont le but ultime est d'assurer la domination impériale et la mise en œuvre de la « mission civilisatrice ».

La production scientifique doit impérativement tenir compte de la réédition en 2008 et en 2016 des réflexions théoriques du lieutenant-colonel David Galula, publiées initialement aux États-Unis au début de la guerre du Vietnam, et de celle de Hafid Keramane en 2013 qui proposait un saisissant réquisitoire contre la pacification durant la guerre d'Algérie. Il importe donc de voir, dans un second temps, en quoi ces rééditions s'inscrivent dans la foulée d'une quête de doctrines d'intervention de l'armée américaine confrontée à des impasses stratégiques en Afghanistan et en Irak, et des commémorations du cinquantenaire des indépendances africaines. Enfin, notre étude évaluera cette nouvelle tendance de l'historiographie qui s'attache à revisiter, dans des perspectives tantôt hagiographiques, tantôt critiques, les idées et l'action pacificatrice de certains officiers coloniaux français tels que Bugeaud, Archinard et Faidherbe. Enfin, nous examinerons certaines études, très minoritaires du reste, qui cherchent à mettre en lumière un aspect peu éclairé par l'historiographie consistant à analyser les stratégies mobilisées par les colonisés afin de résister et de contrecarrer les politiques pacificatrices des États coloniaux.

HISTORIQUE, SENS ET OUTILS DE LA PACIFICATION

Le concept de « pacification » a fait l'objet d'importants efforts de définition et d'historicisation. Son sens et sa signification ainsi que son historique ont été rediscutés et redéfinis à nouveaux frais. Les premières études des années 2000, qui s'inscrivent dans le courant des études postcoloniales, se sont attachées à évaluer exclusivement le rôle central de la

violence dans la conquête et le maintien de l'ordre colonial. Dans une étude, récemment rééditée, le politologue et historien Achille Mbembe discute de la période postérieure à l'ère coloniale et montre la « rémanence d'un imaginaire colonial » dans le régime de la postcolonie en Afrique. Dans son chapitre premier, il souligne que la souveraineté coloniale, comprise à travers le concept de commandement, est elle-même régie par l'agencement de trois formes de violence. La « violence fondatrice » consiste en un droit de conquête ; la « violence de légitimation » fournit les outils discursifs pour justifier la colonisation et sa « mission universalisante » ; la « violence de ratification », enfin, se répète et se cristallise¹⁰. En somme, tous ceux qui s'opposent et ne reconnaissent pas cette souveraineté sont jugés « hors la loi », « sauvages », et demandent à être « apprivoisés ». Si la réflexion de Mbembe est pertinente afin de saisir la centralité de la violence, elle névoque pas « l'action politique », qui est une dimension pourtant consubstantielle au maintien de l'ordre et à la pacification.

Dans la foulée des controverses autour de la loi mémorielle du 23 février 2005 en France¹¹, le politologue Olivier Le Cour Grandmaison, dans *Coloniser. Exterminer : sur la guerre et l'État colonial*, aborde l'usage de méthodes brutales et singulières des militaires dans la conquête et le maintien de l'ordre dans l'Algérie coloniale. La mise en dépendance de l'ancienne Régence effectuée à coups de destruction, d'enfumades, de massacres et de déportation est un lieu d'incubation de concepts et de « techniques répressives » étendus dans d'autres territoires de l'Empire colonial. La réflexion de Le Cour Grandmaison a cependant suscité des réserves. Le duo d'historiens Meynier et Vidal-Naquet considère son étude comme « une anthologie des horreurs coloniales ». Selon eux, bien qu'il existe des spécificités coloniales, il ne saurait être question de faire des colonies des « matrices », voire des « laboratoires » à partir desquels se sont élaborées les violences répressives caractéristiques des guerres totales¹².

Pour sa part, l'historienne Emmanuelle Saada signale les limites méthodologiques de la démonstration de Le Cour Grandmaison. En effet, elle remet en cause la légitimité d'une approche qui consiste à juxtaposer des textes et des discours provenant de commentateurs et de praticiens de la colonisation¹³. Pour Saada, l'usage hétéroclite de citations produit des « effets rhétoriques » qui, en définitive, expriment « un mépris total à l'égard des indigènes algériens ou justifiant l'usage de la violence ». Saada souligne enfin que la domination coloniale ne saurait être réduite au seul usage de la violence¹⁴. À travers cette importante critique, l'historienne

¹⁰ Achille MBEMBE, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, La Découverte, 2020 [2000], p. 78-80.

¹¹ Cette actualité de l'histoire coloniale en français est bien abordée par l'ouvrage de Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL et Sandrine LEMAIRE, *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

¹² Gilbert MEYNIER et Pierre VIDAL-NAQUET, « Controverse : Coloniser Exterminer : de vérités bonnes à dire à l'art de la simplification idéologique », *Esprit*, n° 320, 2005, p. 162-177.

¹³ Emmanuelle SAADA, « Coloniser. Exterminer : Sur la Guerre et l'État Colonial », *Critique Internationale*, vol. 32, n° 3, 2006, p. 211-216.

¹⁴ Dans son article de 2013, Le Cour Grandmaison semble indiquer que la logique d'extermination des musulmans algériens tend à s'atténuer durant l'extrême fin du XIX^e siècle. Voir Olivier LE COUR GRANDMAISON, « De l'«extermination» à la «mise en valeur» des colonies : le triomphe de l'exception française (1885-1931) », in Amaury

déconstruit, sans pour autant l'aborder de manière explicite et analytique, l'approche très restrictive du concept de « pacification » réduite à la seule violence. Cette approche critique est très bien représentée par les politologues Achille Mbembe et Olivier Le Cour Grandmaison¹⁵. Le duo déjà évoqué, Meynier–Vidal-Naquet, ne souligne pas, lui non plus, les limites de la définition du concept. Il est important de préciser que son utilisation n'est pas spécifique à la colonisation du XIX^e et du XX^e siècle¹⁶. Il est d'usage ancien et est le fait d'officiers et d'administrateurs coloniaux en charge du gouvernement et du contrôle des individus et des ressources.

Plusieurs études récentes se sont ainsi attachées non seulement à en retracer l'historicité, mais aussi à en discuter la complexité. En 2013, l'historienne Samia El Mechat dirige un imposant ouvrage formé de vingt-deux contributions qui traitent de la relation entre pacification et administration en situation coloniale et de l'actualité de cette dernière dans des contextes contemporains (Irak/Afghanistan), et qui la revisitent remarquablement¹⁷. L'introduction générale du livre identifie deux sens au terme de pacification. Il désigne d'abord une action militaire ou « de police » visant à rétablir l'ordre par le truchement de la contrainte, voire de la violence, afin d'inspirer la terreur aux dominés¹⁸. Il renvoie également à une action politique dont l'objectif est l'apaisement, la conciliation et la paix avec les dominés. Autrement dit, l'action politique vise, selon El Mechat, « à ramener l'ordre, [...] là où l'adversaire a apporté la terreur et le désordre ». Elle précise : « [p]our Galliéni, Lyautey ou Angoulvant, la pacification est ainsi pensée comme un phénomène multidirectionnel irréductible au seul aspect militaire même si celui-ci prime sur tout »¹⁹.

Contrairement aux polémiques suscitées par l'étude de Le Cour Grandmaison, *Coloniser, pacifier, administrer* est plutôt bien reçu par les spécialistes. Dans son compte rendu de lecture, Marc Michel souligne la pertinence et l'apport d'une étude qui a su s'éloigner d'un « discours idéologique » pour proposer une réflexion approfondie, axée sur un large éventail d'études de cas originales. M. Michel relève d'ailleurs avec pertinence que El Mechat participe à l'élargissement du concept lorsqu'elle considère que les politiques coloniales en matière d'éducation et de santé sont conçues afin d'édifier « une double autorité militaire et politique s'appuyant sur une délégation de responsabilités aux élites locales ». Or, ce projet de « double autorité » procède davantage de la chimère si l'on considère que la pacification n'a été que « la variable d'ajustement de la domination »²⁰. Cette dernière remarque est pertinente quand on

LORIN et Christelle TARAUD, *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 159-160.

¹⁵ L'étude de la violence coloniale dans une perspective mondiale a également fait l'objet de la publication du livre de Dierk Walter, qui s'inscrit aussi dans la perspective du courant postcolonial. Voir Dierk WALTER, *Colonial Violence: European Empires and the Use of Force*, New York, Oxford University Press, 2017.

¹⁶ E. SAADA, « Coloniser. Exterminer », art. cit., p. 212-213.

¹⁷ Samia EL MECHAT (éd.), *Coloniser, pacifier, administrer XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

¹⁸ S. EL MECHAT, « Introduction générale », in *Coloniser, pacifier, administrer...*, op. cit., p. 8.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ Marc MICHEL, « Samia El Mechat (éd.), *Coloniser, pacifier, administrer, XIX^e-XXI^e siècles* », *Histoire Politique* [En ligne : journals.openedition.org/histoirepolitique/12788 ; consulté le 11/07/2025].

sait les contradictions entre l'idée de la « mission civilisatrice » et les impératifs d'exploitation économique et de maintien de l'ordre colonial. En somme, la pacification induit indubitablement une « intrication entre action politique et action militaire ». Par voie de conséquence, il importe de remettre en cause le schéma classique biaisé qui consiste à considérer que la pacification n'interviendrait qu'au lendemain des conquêtes et avec comme but unique de combattre les résistances « indigènes ». Dans la même perspective, il faut souligner que l'action politique, si elle vise l'apaisement et la conciliation avec les colonisés, induit une stratégie visant à assurer le maintien de l'ordre colonial.

Le concept de pacification a aussi suscité plus récemment de nouvelles études qui ont contribué à renforcer son sens heuristique tout en retracant son historicité, à savoir sa genèse et ses différentes conceptions, notamment en Europe. Tout d'abord, dans un article publié en 2016 dans la revue *Défense nationale*, l'historienne Julie d'Andurain propose de discuter de la notion de pacification comme tactique et politique « permettant de justifier la guerre sous couvert de protection des populations »²¹. D'Andurain situe les premiers usages du vocable en France durant les guerres de la Révolution française (1792 et 1802, qui se poursuivent jusqu'en 1815) et la guerre de Vendée (1793-1796). À la fin du XIX^e siècle, suivant la conquête de l'Algérie, le terme occupe une place importante dans la littérature militaire et coloniale. L'auteure avance l'idée selon laquelle le vocable comporte un sens polémique, contradictoire, voire ambigu. En effet, elle procède d'un processus guerrier tout en se parant du devoir de protection des populations colonisées.

La contribution de d'Andurain se démarque de l'historiographie précédente en ce sens qu'elle propose une analyse approfondie des origines et des soubassements idéologiques du principe de protection des indigènes, tout en soulignant la complexité des méthodes de « pacification » sur le terrain colonial²². À travers un article publié en 2021, Jean-François Klein, spécialiste d'histoire maritime et militaire ainsi que des réseaux transnationaux de l'Asie orientale, poursuit dans la même veine qu'El Mechat, mais tout en affinant aussi bien l'étude de l'histoire que du contenu du vocable de pacification. S'inscrivant dans une approche diachronique, il fait remonter le terme à l'époque de Charlemagne qui le fit inscrire dans sa titulature. Ce terme d'origine latine (*pacificatio*) signifie, durant la république romaine, « [...] retour à la paix, accommodement, réconciliation [...] »²³. Au même titre qu'El Mechat et d'Andurain, l'auteur souligne que le terme sert généralement à désigner les guerres coloniales et de décolonisations menées par les puissances européennes en Asie et en Afrique.

Dans les articles respectifs qu'ils ont publiés dans un numéro récent de la revue *Guerres mondiales et conflits contemporains* intitulé *La pacification : une autre forme de guerre ?*²⁴,

²¹ Julie D'ANDURAIN, « Résolution des conflits au début du XX^e siècle : "pacification" ou émergence d'une pensée tactique ethno-centrée », *Revue Défense nationale*, vol. 792, 2016, p. 53-58.

²² *Ibidem*, p. 55.

²³ Jean-François KLEIN, « La pacification, un processus impérial », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [En ligne : ehne.fr/fr/node/12418 ; consulté le 9/10/2021].

²⁴ Dossier : « La pacification : une autre forme de guerre ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2022, vol. 287, 168 p.

Michel Bodin, spécialiste de la guerre d'Indochine et auteur de l'introduction générale du numéro, et Jean-François Klein avancent l'idée selon laquelle la pacification intervient dans un « moment colonial » qui fait suite à la conquête armée proprement dite. En tant que « phase ultime avant l'installation », elle vise alors à « ramener la concorde et asseoir le pouvoir colonial »²⁵. Dans un article consacré au passage de la pacification à la guerre contre-insurrectionnelle au Cambodge, Thierry Maloux mentionne l'importance d'élargir la définition du concept de pacification²⁶. Le théâtre d'opérations cambodgien met en effet en scène « une armée populaire d'annexion, cherchant à imposer son idéologie communiste » et des facteurs et enjeux locaux d'ordres religieux, ethniques et politiques spécifiques. Une telle complexité a comme conséquence pour l'armée française « la recherche permanente d'une méthode adaptable et efficace et dont l'effet majeur oscille entre le contrôle de la population et celui du territoire »²⁷.

Il importe aussi de poser un regard critique quant au contenu normatif que d'Andurain, Bodin et Klein donnent à la notion de pacification. En effet, les trois auteurs ont tendance à reprendre à leur compte les conceptions des militaires et officiers coloniaux thuriféraires et praticiens de la pacification. Sous leur plume, la domination coloniale implique une phase d'explorations, de conquête militaire, puis de pacification des populations soumises. Or, ce séquençage relève d'un « discours de pouvoir » qui met évidemment de l'avant le prestige et l'héroïsme de la puissance conquérante. Il tend aussi à simplifier un temps impérial qui, en Afrique comme en Asie, fait que la « pacification » procède d'une reconquête permanente. Enfin, il minore le fait que l'expérience coloniale est une histoire de résistances des indigènes, et donc de maintien de l'ordre au quotidien et en permanence de la part du colonisateur²⁸.

L'historien Michel Bobin précise ainsi que « la pacification prend des formes différentes selon les mentalités, les adversaires, les moyens et les objectifs »²⁹. Dans cette perspective, trois articles du numéro thématique de 2022 de la revue *Guerres mondiales et conflits contemporains* abordent avec pertinence le rôle des postes militaires et des supplétifs dans la pacification. Dans le premier cas, Ivan Cadeau souligne les rôles militaires et civils dévolus au poste en Indochine française. Il avance l'idée selon laquelle la « politique du poste » qui sous-tend la pacification du territoire s'est soldée par un cuisant échec. Ce dernier est inhérent des distances et des difficultés liées au ravitaillement, d'une part, et à l'action du Vietminh qui a su emporter l'adhésion des populations civiles, d'autre part³⁰.

²⁵ Michel BONIN, « La pacification : une autre forme de guerre ? » et Jean-François KLEIN, « La pacification : un legs impérial hybride par-delà les décolonisations », in *Ibidem* p. 3-7 et p. 9-22

²⁶ Thierry MALOUX, « De la pacification à la contre-insurrection, la recherche d'une méthode : Cambodge, 1946-1953 », in *Ibidem*, p. 51-64.

²⁷ *Ibidem*, p. 51-52.

²⁸ Romain TIQUET, « Maintien de l'ordre colonial et administration du quotidien en Afrique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 140, n° 4, 2018, p. 3-13.

²⁹ M. BONIN, « La pacification : une autre forme de guerre ? », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, op. cit., p. 3-7.

³⁰ Ivan CADEAU, « Le poste de la guerre d'Indochine : l'échec de la pacification », in *Ibidem*, p. 23-36.

Il est toutefois étonnant que l'auteur n'approfondisse pas ce qu'on pourrait appeler les stratégies politiques de « contre-pacification » qui ont amené le Vietminh à reconquérir la souveraineté indochinoise. Dans le deuxième cas, Michel Bodin aborde le rôle et le concours à l'armée française des forces autochtones durant la période d'un siècle de pacification au Vietnam³¹. Recrutés par le biais du volontariat, payés à la journée et armés par les autorités coloniales, ces auxiliaires assurent des fonctions diverses de combat, de garde des villages et des blockhaus, et le recueil de renseignements. L'auteur souligne aussi comment la guerre d'Indochine a contribué au développement du recrutement qui s'avère indispensable avec la guerre totale imposée par le Vietminh.

RÉÉDITIONS, RÉAPPROPRIATIONS ET COMMÉMORATIONS

L'état des lieux historiographique consacré à la pacification associée à la guerre contre-insurrectionnelle ne peut faire fi de la réédition d'ouvrages préalablement publiés dans un contexte marqué par des guerres de décolonisation (Indochine et Algérie) et celle du Vietnam (1954-1962). Les publications successives de *Pacification In Algeria* (1963) et de *Counter-Insurgency Warfare: Theory and Practice* (1964) interviennent aussi durant les premières années d'exil au Armed Staff Forced College de Norfolk (États-Unis) de David Galula, officier de l'armée française (1919-1967)³². La première étude s'apparente à un mémorandum rédigé « sur commande » de Rand Corporation, organisme de recherche à but non lucratif créé en 1948. L'organisme se fixe comme objectif de jouer un rôle de conseil auprès de l'armée et des décideurs politiques américains pour ce qui concerne les politiques publiques et les relations internationales.

Quant à la maison d'édition Praeger, éditrice de *Counter-Insurgency Warfare*, elle est fondée en 1950 et se spécialise dans les publications académiques sur la guerre froide, les relations internationales et l'histoire militaire. Il importe de rappeler que la réflexion de Galula est le fruit d'une expérience qui, depuis la Deuxième Guerre mondiale, a fait de lui à la fois l'observateur de guérillas (ou de guerres asymétriques) et un praticien de la guerre contre-insurrectionnelle. De fait, Ann Marlowe, journaliste et écrivaine américaine, auteure d'une importante monographie sur le parcours de Galula, replace ces deux livres dans des contextes marqués par son exposition à la doctrine de la guerre révolutionnaire dans des théâtres de conflits en Chine, aux Philippines, en Malaisie et dans les Balkans³³, par l'intérêt accru de l'armée française pour la guerre contre-révolutionnaire, notamment dans le cadre des guerres d'Indochine et d'Algérie, et enfin par la transmission de la doctrine insurrectionnelle française à l'armée américaine, dont l'engagement devient massif au Vietnam au début des années 1960.

³¹ M. BONIN, « Partisans et supplétifs dans la pacification du Vietnam (1914-1954) », in *Ibidem*, p. 3-7.

³² En 1962, le lieutenant-colonel Galula occupe, pour une durée d'un an, un poste de chercheur associé au Center For International Affairs de l'Université Harvard.

³³ Ann MARLOWE, *David Galula: His Life and Intellectual Context*, Carlisle, Strategic Studies Institute, US Army War College, 2010, p. 25-35.

Dans *Pacification in Algeria*, Galula reconstitue les péripéties et les succès de son commandement du deuxième bataillon du neuvième Régiment d'Infanterie Coloniale (RIC) engagé dans le district de la Grande Kabylie. Il y met alors en œuvre des techniques militaires et politiques qui lui ont permis de juguler la rébellion³⁴. Dans *Counter-Insurgency Warfare*, le lieutenant-colonel expose ses théories sur la contre-insurrection et la pacification. Après avoir minutieusement décrit les conditions susceptibles de mener à la réussite de l'insurrection, Galula expose une stratégie en plusieurs étapes pour l'anéantir. Il met également l'accent sur l'importance de se concilier les populations civiles, considérées comme un enjeu majeur, sans exclure l'usage de la violence armée contre les insurgés et le « terrorisme »³⁵. Les rééditions des réflexions théoriques de David Galula font écho à un contexte international marqué par l'engagement militaire difficile des forces armées occidentales, plus spécifiquement des forces états-uniennes en Irak comme en Afghanistan³⁶.

Ces interventions armées ne se sont pas déroulées sans accroc du fait des résistances locales et des impasses qui les ont caractérisées. Aussi, alors que ses études publiées préalablement outre-Atlantique sont peu connues en France, celles-ci exercent une forte influence au sein du commandement militaire américain confronté aux réalités du terrain et à l'enlisement des troupes engagées dans les théâtres d'opérations afghano-irakiens. C'est donc un général David Petraeus confronté à des insurrections, au terrorisme et au djihadisme menés par Al-Qaïda qui mobilise et repense à nouveaux frais la doctrine contre-insurrectionnelle par le truchement des écrits du lieutenant-colonel David Galula³⁷. La doctrine de *counter-insurgency* (COIN), ou « doctrine Petraeus », mise en œuvre en Irak repose sur quatorze points insistants sur « l'aspect vital de l'appui de la population civile au travers de moyens coercitifs (rétablissement de la sécurité) et non coercitifs (tisser des liens avec les civils locaux) »³⁸.

La réédition des œuvres de Galula, conçues comme sources d'enseignements et de leçons à tirer quant à la guerre contre-insurrectionnelle, s'accompagne également d'un certain « frémissement » historiographique qui s'attache à retracer et à célébrer le parcours de formation, l'expérience de terrain et les idées développées par Galula dans la pratique de la pacification. On peut en particulier citer la biographie de la journaliste Ann Marlowe³⁹, le mémoire de maîtrise du lieutenant-colonel Roger Vandomme⁴⁰ et la monographie de

³⁴ David GALULA, *Pacification in Algeria*, Santa Monica, Rand Corporation, 1963.

³⁵ ID., *Counter-Insurgency Warfare: Theory and Practice*, New York, Praeger, 1964.

³⁶ ID., *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008 ; ID., *Pacification en Algérie : 1956-1958*, trad. par Julia Malyse, Paris, Les Belles lettres, 2016.

³⁷ Dossier : « De Galula à Petraeus », *Cahiers de la recherche doctrinale*, Paris, CDEF, 2009, p. 6.

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ Ann MARLOWE, *David Galula: His Life and Intellectual Context*, op. cit.

⁴⁰ Lieutenant-colonel Roger VANDOMME, *La généalogie de David Galula : voyage aux origines de la pensée contre-insurrectionnelle*, Kingston, Collège des forces canadiennes, Maîtrise en études de la défense, 2009-2010, 78 p.

A. A. Cohen⁴¹, tous deux membres de l'armée canadienne⁴². Dans la foulée de redécouverte des écrits de Galula, la republication, en 2013, de l'ouvrage *La Pacification : livre noir de six années de guerre en Algérie*s'inscrit, quant à elle, dans une actualité politique et historique française et africaine marquée par les débats sur le passé colonial et par les commémorations du cinquantenaire des indépendances⁴³.

Alors que le contexte politique hexagonal est à la guerre d'Algérie et à la censure des idées anticoloniales, la première publication de *Pacification* est assurée en février 1960 par *La Cité Éditeur*, établi à Lausanne. Signé par Hafid Keramane, militant du Front de libération nationale (FLN) et responsable de la délégation diplomatique du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA) auprès de la République Fédérale d'Allemagne (RFA), ce livre, interdit en France au moment de sa publication⁴⁴, regroupe des témoignages de victimes et d'appelés sur les mesures répressives mises en œuvre par l'État français contre les combattants et les militants algériens. Il constitue donc un réquisitoire frappant contre la violence de la « pacification » qui s'apparente pour d'aucuns à un « cynique euphémisme », conçu par l'État français afin de dissimuler les usages massifs de la torture, des exécutions sommaires, des incendies de village et des déplacements de populations⁴⁵. En reprenant le mot « pacification » dans le titre de leur ouvrage, les auteurs s'attachent à déconstruire un terme qui ne dénote pas d'une volonté de rétablir l'ordre et d'imposer la paix. Il est davantage symptomatique d'une construction idéologique étatique justificatrice de l'usage de la force et masquant des pratiques sous-jacentes à la violence répressive à l'encontre des combattants de l'indépendance de l'Algérie.

Dans son éditorial, Nils Andersson inscrit la publication dans une perspective de « travail de mémoire, qui n'est pas un chemin de contribution : comme il s'agit de savoir ce que doivent être, en de telles circonstances, le rôle et le comportement de l'État, de même il importe de savoir ce que doit être notre conduite. Ce défi posé, le travail de mémoire s'inscrit à la croisée d'une volonté de liberté citoyenne »⁴⁶. De surcroît, la réédition de *Pacification* s'inscrit, selon les mots de l'éditeur, dans une volonté « de rendre hommage au rôle capital qu'a pu jouer l'édition durant la guerre d'Algérie : un rôle de révélation des faits et de prise de conscience. Un rôle, surtout, de résistant »⁴⁷.

⁴¹ A. A. COHEN, *Galula: The Life and Writings of the French Officer Who Defined the Art of Counterinsurgency*, Boulder, Praeger, 2012, 376 p.

⁴² On peut aussi ajouter la synthèse de Élie TENENBAUM, « David Galula, Professional Soldier and Strategic "Courier" (Sfax, January 19th, 1919 La Norville (Essonne [France]), May 11th, 1967 » *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 150-156.

⁴³ Hafid KERAMANE et Nils ANDERSSON, *La pacification : livre noir de six années de guerre en Algérie*, Paris, Les Petits matins, 2013 [1960].

⁴⁴ Didier MONCIAUD, « Hafid Keramane, *La Pacification* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 123, 2014 [En ligne : journals.openedition.org/chrc/3622 ; consulté le 20/11/2025].

⁴⁵ Le travail de recueil et d'authentification de témoignages et de collectes de documents a été effectué par des militants anticolonialistes et par la Fédération de France du FLN.

⁴⁶ N. ANDERSSON, « Histoire d'un livre », préface de Hafid KERAMANE et N. ANDERSSON, *La pacification, op.cit.*, p. 49-50.

⁴⁷ Marie-Édith ALOUF et Olivier SZULZYNGER, « Pourquoi publier la pacification ? », Avant-propos de l'éditeur, in *Ibidem*.

ÉTUDES DE CAS DE PACIFICATION ET MOBILISATION RÉSISTANTE À LA PACIFICATION

L'historiographie de la pacification est aussi marquée par l'intérêt accordé à l'étude des principes et à l'action de certains officiers coloniaux. L'accent est aussi mis sur les outils et moyens spécifiques de la pacification relativement négligés jusque-là. Enfin, la perspective des colonisés, et plus particulièrement leurs stratégies visant à contrer l'action pacificatrice, fait désormais l'objet d'études pertinentes.

Tout d'abord, dans un livre publié en 2006, version abrégée de sa thèse soutenue en 2004, Martine Cuttier aborde le parcours et les conceptions de Louis Archinard dans la conquête et l'organisation administrative du Soudan qu'il gouverne entre 1888 et 1893⁴⁸. Bien qu'elle aborde avec finesse le mélange entre usage de la force, administration et « politique indigène » chez le proconsul, l'étude s'arrête assez peu sur les résistances aux politiques coloniales et de la part des colonisés. La même critique s'applique à la synthèse de Maxime Gillet, sur les conceptions contre-révolutionnaires de Lyautey développées dans la foulée de ses expériences au Tonkin, à Madagascar et au Maroc. Adoptant une approche hagiographique, Gillet, alors commissaire-commandant, stagiaire de la promotion « Maréchal Lyautey » au Collège interarmées de la défense⁴⁹, magnifie la politique de la « tache d'huile » dont le proconsul s'est fait le chantre. Ainsi, à une phase de conquête territoriale en succède une autre, destinée à sécuriser le territoire conquis tout en assurant son organisation administrative : « la pacification alors durement obtenue, le développement économique se poursuit entre les mains des administrateurs civils »⁵⁰. En définitive, la pacification participerait à la « civilisation » des territoires et des populations conquises dont les coutumes seraient respectées.

À la différence du portrait laudateur et hagiographique proposé par Gillet, Michael Finch, historien australien, évalue dans une perspective critique la méthode dite « progressive » ou de la tache d'huile que les généraux Galliéni et Lyautey ont mise en place dans les dernières décennies du XIX^e siècle afin de consolider les acquisitions coloniales du Tonkin et de Madagascar⁵¹. L'auteur souligne que le terme « progressif », entendu dans le sens d'une technique militaire et de l'humanitarisme républicain, suppose l'usage de la violence au service de l'action politique⁵². Autrement dit, à une lente expansion militaire sur le territoire conquis succède une phase de contrôle civil et militaire dans le but d'étendre la paix et d'assurer la prospérité au service des colonisés comme du colonisateur. Ce processus s'avère toutefois bien trop simpliste et schématique. Contrairement aux conceptions avancées par le duo Galliéni-

⁴⁸ Marine CUTTIER, *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932*, Paris, Lavauzelle, 2006.

⁴⁹ Yves WEMAERE, « Principes de pacification du Maréchal Lyautey », *Revue de Défense nationale*, n° 734, novembre 2010, p. 127-128.

⁵⁰ Maxime GILLET, *Principes de pacification du maréchal Lyautey*, Paris, Économica, 2010.

⁵¹ Michael FINCH, *A Progressive Occupation? The Gallieni-Lyautey Method and Colonial Pacification in Tonkin and Madagascar, 1885-1900*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

⁵² Richard FOGARTY, « Michael Finch, *A Progressive Occupation? The Gallieni-Lyautey Method and Colonial Pacification in Tonkin and Madagascar, 1885-1900* », *Journal of Modern History*, vol. 88, n° 1, 2016, p. 205-206.

Lyautey, Finch montre que dans les théâtres d'opérations tonkinois et malgache, l'usage de la force s'est toujours confondu à celui de l'action politique et de l'exploitation économique⁵³.

L'historiographie consacrée aux méthodes de pacification promues par des proconsuls coloniaux s'est récemment enrichie grâce à l'examen des biographies et des parcours de deux « généraux d'Empire », en l'occurrence Théophile Pennequin à Madagascar et en Indochine (1849-1916) et Louis Léon César Faidherbe au Sénégal (1854-1861 et 1863-1865). Dans le premier ouvrage, qui est une version remaniée d'un mémoire d'habilitation soutenu en 2014, Jean-François Klein, après avoir analysé en profondeur la formation, la carrière et les méthodes de pacification mise en œuvre par Pennequin – lesquelles ressemblent d'ailleurs à plusieurs égards à celles déployées par Galliéni et Lyautey –, qualifie le proconsul « d'indigénophile » en ce sens qu'il serait un des rares officiers coloniaux à respecter les dominés et à mettre sur pied une « politique raisonnée de domination, laquelle ne se conçoit pas sans une large compréhension des équilibres ethniques et sociaux des territoires »⁵⁴.

On objectera cependant le fait que l'indigénophilie à laquelle fait référence Klein ne saurait s'inscrire dans une perspective humanitariste. Elle relève davantage du discours de la « mission civilisatrice » et s'inscrit dans l'optique de commandement et de maintien de l'ordre colonial auquel est astreint tout officier ou administrateur dans les colonies. Il est tout aussi regrettable que l'ouvrage n'aborde pas la méthode de pacification déployée par Pennequin au regard de celles mises en œuvre dans les autres territoires de l'empire colonial français. En définitive, cette dernière n'est pas infaillible en ce sens qu'elle rencontre tant l'adhésion que la résistance des dominés, avec qui il faut sans doute négocier et s'accommoder.

L'itinéraire de Louis Léon César Faidherbe, l'une des principales figures de l'expansion coloniale française au Sénégal dont il fut le gouverneur, est quant à lui abordé par Boubacar Niang, historien sénégalais, membre de l'école historiographique de Dakar⁵⁵. La publication de cette monographie⁵⁶ s'inscrit dans le sillage d'un contexte mondial de mobilisation contre la présence de monuments coloniaux dans les espaces publics⁵⁷. Le Sénégal n'échappe pas à cette réalité puisqu'une campagne intitulée « Faidherbe doit tomber » y a vu le jour en 2018. Son objectif était le démantèlement de la statue du gouverneur trônant dans la ville de Saint-Louis. Niang propose une analyse qui veut se distancier aussi bien de l'hagiographie coloniale que de son pendant dénonciateur. Il avance l'idée selon laquelle l'œuvre du général Faidherbe ne serait que le prolongement des politiques menées par ses prédécesseurs à tête de la colonie, dont Bouet-Willaumez ou Protet. Cette thèse est cependant difficilement soutenable. En effet, en sa qualité de gouverneur du Sénégal entre 1854 et 1861, puis de 1863 à 1865, Louis Faidherbe

⁵³ *Ibidem*, p. 206.

⁵⁴ Philippe LE FAILLER, « Jean-François Klein, Pennequin, le "sorcier de la pacification", Madagascar-Indochine (1849-1916) », *Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, 2022, vol. 39, p. 219-221.

⁵⁵ Ibrahima THIOUB, « L'historiographie de "l'École de Dakar" et la production d'une écriture académique de l'histoire », in Momar Coumba DIOP (éd.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 109-153.

⁵⁶ Boubacar NIANG, *Le gouverneur Faidherbe à Saint-Louis et au Sénégal (1854-1861/1863-1865). Mythes et réalités dans l'œuvre du précurseur de la colonisation française en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, 2021.

⁵⁷ Cynthia C. PRESCOTT et Janne LAHTI, « Looking Globally at Monuments, Violence, and Colonial Legacies », *Journal of Genocide Research*, vol. 24, n° 4, 2022, p. 463-470.

déploie des stratégies visant à consolider la domination coloniale française. À titre d'illustration, il convient de rappeler que la création, par décret impérial du 21 juillet 1857, du premier bataillon de tirailleurs sénégalais résulte directement de ses initiatives et de ses démarches d'influence auprès des autorités du Second Empire. Ces soldats coloniaux joueront par la suite un rôle déterminant dans les campagnes de conquête puis dans l'occupation de l'Afrique occidentale française (AOF). Par ailleurs, Faidherbe fonde en 1855 l'« école des otages », dont la finalité est de former des élites locales aptes à servir l'administration coloniale en qualité d'interprètes, de traducteurs voire de chefs indigènes. Sous un autre point de vue, Niang souligne la violence des méthodes pacificatrices du gouverneur entre campagnes militaires meurtrières, destructions et pillages de villages, et traumatismes causés aux populations⁵⁸. Relevons cependant que l'étude n'accorde aucune attention aux résistances des royaumes locaux, qui sont pourtant légion durant le gouvernorat de Faidherbe. De surcroît, l'auteur perd de vue un élément central de la pacification qui est le mélange de l'usage de la force et des « mesures de conciliation ». La guerre, que l'auteur place à juste titre comme un élément central du système Faidherbe et qui fait l'objet du chapitre 5 de l'ouvrage, est très peu approfondie. Il est tout aussi étonnant que des dimensions aussi pertinentes que les relations entretenues par le proconsul avec les souverains locaux ou que les résistances suscitées par ses politiques n'y soient pas abordées⁵⁹.

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, certains auteurs se sont attachés à étudier parallèlement « pacification » et insurrections anticoloniales. La pertinence de cette « approche combinée » et son originalité résident dans le fait qu'elle permet de mieux percevoir les actions/réactions des protagonistes, tant des États coloniaux que des mouvements insurrectionnels. En conséquence, elle permet de mettre davantage en lumière l'agentivité des colonisés déniés aussi bien dans les archives coloniales que dans une certaine partie de l'historiographie de la pacification qui n'aborde les pensées et les actions « du haut » que pour les magnifier. Ainsi, les études de cas proposées sur la guerre du Bani-Volta⁶⁰, l'insurrection de 1947 à Madagascar⁶¹, les guerres de résistance anticoloniales en Afrique-Occidentale française (AOF)⁶², la guerre de décolonisation au Cameroun⁶³ et enfin la pacification du Soudan

⁵⁸ B. NIANG, *Le gouverneur Faidherbe...*, op.cit., p. 138-149.

⁵⁹ Le gouverneur élabore une politique de « conciliation » et d'« apaisement », fondée sur la conclusion de traités et l'intégration des chefs locaux dans le dispositif colonial, afin d'en faire des alliés stratégiques. Ces manœuvres politiques, combinées à l'usage de la coercition armée, participent à la consolidation du système de domination coloniale. Celui-ci engendre des réactions contrastées, oscillant entre adhésion opportuniste et opposition résolue, lesquelles se traduisent par des formes de résistance quotidienne, souvent diffuses mais persistantes.

⁶⁰ Mahir SAUL et Patrick ROYER, *West African Challenge to Empire: Culture and History in the Volta-Bani Anticolonial War*, Athens, Ohio University Press, 2001.

⁶¹ Raymond K. KENT, *The 1947 Anti-colonial Insurrection in Madagascar: The Many Faces of an Anticolonial Revolt: Madagascar's Long Journey into 1947*, Albany, Foundation for Malagasy Studies, 2007.

⁶² Patrick DRAMÉ, *L'impérialisme colonial français en Afrique, enjeux et impact de la défense de l'AOF (1918-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

⁶³ Thomas DELTHOMBE, Manuel DOMERGUE et Jacob TATSITSA, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)*, Paris, La Découverte, 2011.

occidental⁶⁴, mettent en relief les capacités des populations colonisées à articuler des idéologies de résistance mobilisatrices et à instaurer des modes d'action et des stratégies militaires afin de faire cesser l'hégémonie coloniale.

Des travaux récents portant sur les insurrections des populations Bayas et Pana dans les territoires coloniaux de l'Oubangui-Chari et du Moyen-Congo prolongent une approche centrée sur la « perspective du bas », en articulant les dynamiques de pacification et de résistance anticoloniale. Centrée sur une analyse critique des archives militaires et coloniales, cette approche permet de voir que ces populations, profondément affectées par les violences coloniales, ont élaboré un discours messianique enraciné dans les fondements de la religion ancestrale⁶⁵. Ce discours, porté par des figures de sorciers-guérisseurs, a d'abord servi à mobiliser les communautés autour de l'idée d'une résistance armée, perçue comme une condition nécessaire à la fin de l'ordre colonial et au rétablissement de l'ordre ancien, injustement bafoué.

La diffusion de ce mot d'ordre s'est opérée par des mécanismes complexes, incluant des conciliabules, des palabres et des cérémonies rituelles, opérés à l'insu des autorités coloniales et de leurs auxiliaires locaux. Enfin, les populations Bayas et Pana ont mis en œuvre des stratégies défensives (préparation à la guerre de siège, fuite en brousse) et offensives (embuscades et attaques contre le « Carré » des soldats coloniaux⁶⁶, incendies de postes coloniaux, pillages d'entrepôts d'armes ou de magasins appartenant à des « Européens ») visant à contrer les actions des détachements militaires coloniaux, dans le cadre d'un affrontement asymétrique. Sous cet angle, la lutte contre la volonté pacificatrice des États coloniaux s'apparente à une guerre de résistance pour le recouvrement de la souveraineté et des modes de vie traditionnels mis à mal par la domination coloniale.

*

Le concept de « pacification », souvent associé à la guerre contre-révolutionnaire et à la guerre contre-insurrectionnelle, a progressivement dépassé le cadre strict des situations coloniales dans lesquelles il avait été initialement conçu et mis en œuvre. Les interventions militaires occidentales dans les pays du sud, au nom de l'implantation de la démocratie, de la lutte contre le terrorisme, des enjeux sécuritaires et de la poursuite d'intérêts divers, sont la principale toile de fond présentiste de la production historiographique des vingt-cinq dernières

⁶⁴ P. ROYER, *La guerre en miroir. Conquête coloniale et pacification au Soudan occidental*, Paris, Les Indes savantes, 2019.

⁶⁵ P. DRAMÉ, « “Nous ne voulons pas de Blancs dans le pays” : l'insurrection des populations de la Haute-Sangha et la pacification de l'espace rebelle (1928-1931) », *Historical Reflections/Réflexions historiques*, vol. 46, n° 2, 2020, p. 66-88 ; *ID.*, « “Fâcher le cœur des Blancs” : Mboum/Pana Resistance During the War of Pacification in Colonial Ubangi Shary (1929-1931) », *War in History*, vol. 20, 2025, p. 1-20.

⁶⁶ Durant la guerre du Congo-Wara, les colonnes militaires en charge de parcourir les régions insurgées sont amenées à observer une posture de défense en forme de carré. Cette posture défensive, adoptée durant les phases d'arrêt de la colonne, est sensée assurer la sécurité de la colonne. Or, durant leur « ratissage » du pays Baya, les troupes coloniales furent à plusieurs reprises confrontées aux assauts des guerriers insurgés.

années. Il ne faudrait cependant pas négliger l'influence majeure des débats et controverses sur les mémoires coloniales et les commémorations du cinquantenaire des décolonisations en Afrique. Trois tendances générales se sont dégagées de l'historiographie. La première discute de l'histoire de la pacification et revisite son sens. Dans cette perspective, si d'aucuns l'ont conçue comme exclusivement centrée sur la violence, d'autres y voient un mélange d'utilisation de force et de mesures de conciliation.

Cette définition de la pacification prend racine dans le récit colonial et est reprise par la plupart des auteurs (El Mechat, d'Andurain, Klein), bien qu'elle présente des limites. La pacification ne saurait se restreindre à la période de prise de conquête coloniale. Il s'agit en réalité d'une entreprise de conquête permanente indispensable au maintien de l'entreprise impériale et inhérente aux résistances des colonisés. De surcroît, cette approche institutionnelle et restrictive du concept minore l'agentivité des indigènes et leurs réponses au colonialisme. Les mesures dites de conciliation qui sont appréhendées à tort comme s'inscrivant dans un humanisme républicain consistent en des machinations politiques dont le but ultime est la préservation de l'ordre colonial.

La réédition d'ouvrages marquants constitue une autre tendance importante de la production scientifique. Elle s'inscrit dans une perspective utilitariste de mise en œuvre d'une doctrine militaire afin de surmonter la complexité de guerres contre-insurrectionnelles et asymétriques pour l'armée américaine (Galula), et à des buts de commémoration des traumatismes occasionnés par la violence pacificatrice en Algérie et en hommage au combat mené contre elle par le monde de l'édition (Keramane). Relevons aussi que les principes et les modes de pacification mis en œuvre par des officiers coloniaux ont fait l'objet d'études qui se sont avérées tantôt hagiographiques, tantôt critiques (Millet, Klein, Finch, Cuttier). On objectera toutefois que la perspective des colonisés, ou du moins leurs réponses face aux politiques pacificatrices, n'est pas prise en compte dans ces études. Ce dernier aspect fait toutefois l'objet d'une attention particulière chez plusieurs autres auteurs qui se sont attachés à explorer minutieusement les cadres militaires, politiques, idéologiques et stratégiques des résistances anticoloniales (Saul et Royer, Royer, Kent, Dramé). En butte aux politiques pacificatrices des pouvoirs coloniaux français, la réponse armée des populations « indigènes » est alors motivée par le rejet des requêtes de l'autorité occupante et la quête d'une souveraineté perdue.

En définitive, penser la pacification permet de repenser les stratégies, les outils, ainsi que les formes de la domination et les modalités de la construction de la paix. Elle laisse aussi entrevoir des domaines encore peu explorés. Il importera tout d'abord de réexaminer à nouveaux frais le sens du concept de pacification dont plusieurs auteurs reprennent la définition institutionnelle, pour ne pas dire « coloniale », sans pour autant en percevoir la forte charge idéologique. La circulation transimpériale des savoirs pacificateurs pourrait constituer une seconde piste de recherche à approfondir. Enfin, il serait pertinent, d'un point de vue méthodologique, d'appréhender l'étude des insurrections anticoloniales comme des réponses au « maintien de l'ordre », à la violence et aux machinations politiques caractéristiques de la domination coloniale.